



DOSSIER DE PRESSE
**SÉANCE PLÉNIÈRE
DU JEUDI 19 JUIN 2025**



LA POSITION DES ÉCOLOGISTES SUR LES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE

COMPTE FINANCIER UNIQUE DE L'EXERCICE 2024 - LE DÉBUT DE LA FIN DU SERVICE PUBLIC RÉGIONAL

Thomas Hutin interviendra pour dénoncer un compte financier 2024 qu'il présentera comme le signe d'une liquidation progressive du service public régional. Il soulignera une baisse inédite des recettes, une absence de réaction face au désengagement de l'État, une politique fiscale injuste, et une explosion des charges financières. Les dépenses de fonctionnement, notamment dans l'enseignement, reculeront fortement, tandis que les investissements baissent déjà (hors SPL Transport), sans évaluation ni stratégie. Il pointera un recours croissant à l'endettement sans orientation écologique claire : seulement 23,8 % des investissements pourront être considérés comme alignés avec REV3. Il dénoncera également la suppression de postes publics, le recul des aides à la rénovation énergétique, et l'abandon de l'ambition régionale. Pour les écologistes, cette gestion mènera à « moins d'impôts pour les plus riches, plus de dette pour les citoyens et moins de service public », et donc à une forme de liquidation.

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE AU BUDGET PRINCIPAL 2025 - UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT DÉFICITAIRE

Ce budget supplémentaire viendra compléter un budget primitif 2025 voté tardivement en mars en forte baisse et intégrera les résultats du compte financier 2024. Thomas Hutin pointera un budget de fonctionnement déficitaire, marqué par une réduction de l'épargne brute et des priorités contestables : +6 M€ pour le forfait d'externat des lycées privés, +750 000 € pour la communication, dont près de 190 000 € pour des contrats d'image sportifs et plus de 560 000 € pour divers salons professionnels. À l'inverse, certaines aides seront revues à la baisse, notamment -1,2 M€ pour les transports et -1,6 M€ pour l'Institut de la photo. Une provision de 12 M€ liée à l'absence de créance sur les prêts accordés à Arc International sera également intégrée. Du côté de l'investissement, la baisse atteindra 22 M€, dont -12 M€ pour l'action économique, principalement sur les aides aux grandes entreprises et les outils financiers. Les indicateurs de soutenabilité se dégraderont fortement : l'épargne nette chutera à 1 %, l'épargne brute passera sous les 10 %, et la capacité de désendettement bondira à 14,3 années, avec une dette qui frôlera les 4 milliards d'euros. Pour les écologistes, ce budget confirmera une perte de cap politique et un désengagement régional au détriment de l'intérêt général.



CANAL SEINE-NORD EUROPE : UN PROJET ÉCOLOGIQUEMENT CONTESTÉ, FINANCIÈREMENT DÉMESURÉ

À l’occasion de la présentation du rapport annuel sur l’établissement public du Canal Seine-Nord Europe (CSNE) ce jeudi, les élu·es écologistes réaffirmeront leur opposition ferme à ce “mégaprojet”, jugé incompatible avec les enjeux de transition écologique et de protection des terres agricoles.

Malgré les alertes répétées, les travaux s’intensifient, notamment sur le secteur 1, avec le rescindement de l’Oise et la construction d’une écluse et d’un déversoir à Montmacq. L’autorisation environnementale pour les secteurs 2 à 6 a été obtenue après une enquête publique, et les travaux préparatoires ont débuté dès septembre 2024.

Le projet accumule retards et surcoûts : la mise en eau est désormais repoussée à 2032. Les diagnostics archéologiques ont dépassé les prévisions, avec 1 340 hectares examinés et 22 fouilles prescrites, générant un surcoût important. Les impacts fonciers sont également massifs, avec plusieurs expropriations, arrêts de cessibilité et nouvelles réserves foncières. Le Canal Seine Nord coûte déjà 3 milliards de plus que prévu atteignant les 8 milliards. Au lieu de faire des économies mortifères sur la culture, nos TER et sur les habitants des Hauts-de-France, Xavier Bertrand devrait fermer le robinet d’argent public qui alimente le Canal Seine Nord.

Les écologistes dénonceront un projet déconnecté des enjeux actuels, consommateur de ressources publiques et destructeur de milieux naturels. Ils et elles appelleront la Région à abandonner ce modèle d’aménagement hérité du XXe siècle et à réorienter les investissements vers le ferroviaire, les mobilités durables et des infrastructures plus sobres et résilientes.

ACCÈS DES JEUNES À LA CULTURE : LES ÉCOLOGISTES PROPOSERONT UN FONDS RÉGIONAL D’URGENCE FACE AU DÉSENGAGEMENT DE L’ÉTAT

Alors que la DRAC Hauts-de-France supprime ses subventions aux ateliers et options artistiques dans les collèges et lycées, et que l’État gèle la part collective du Pass Culture, l’accès des jeunes à la culture est gravement fragilisé, notamment dans les territoires les plus isolés. Ces dispositifs permettaient de financer des interventions d’artistes, des ateliers de pratique et des sorties culturelles. Leur disparition met en péril la continuité des projets éducatifs menés dans les établissements. Pour répondre à ce double désengagement, notre groupe propose la création d’un fonds régional d’urgence. Ce fonds permettrait de compenser temporairement les pertes,



de soutenir les intervenants culturels, et de garantir un maillage équitable de l'éducation artistique et culturelle sur l'ensemble du territoire. Face à ces reculs, la Région a la responsabilité de garantir un accès équitable à la culture pour tous les jeunes, sans exception.

MOTION DE SOUTIEN À UNE AIDE HUMANITAIRE D'URGENCE POUR LES ENFANTS DE GAZA

Face à la situation humanitaire dramatique dans la bande de Gaza depuis le 7 octobre 2023, la délégation écologiste proposera par la voix de Karima Delli une motion appelant à un soutien concret de la Région en faveur des enfants victimes du conflit. Les élu·es écologistes souligneront l'urgence d'agir face à la famine, l'effondrement du système de santé et l'entrave à l'aide humanitaire. La motion demandera au Conseil régional de voter une subvention exceptionnelle de 250 000 €, répartie entre l'UNICEF et la Croix-Rouge, pour financer des actions prioritaires : kits d'hygiène, nourriture, eau potable, vaccins et soutien psychologique aux enfants traumatisés. Elle s'inscrira dans une démarche de solidarité et de défense des droits humains, fidèle aux valeurs que la Région se doit de porter.

DU MÉTAL SANS MITTAL, OUI C'EST POSSIBLE !

La délégation insoumise de notre groupe portera un vœu appelant à la nationalisation des activités françaises d'ArcelorMittal, à la suite de l'annonce de la suppression de 630 postes en avril 2025, après les fermetures des sites de Denain et Reims. Ce vœu dénonce le désengagement progressif du groupe en Europe malgré les aides publiques massives reçues sans aucune contrepartie et appelle les parlementaires à soutenir un projet de loi transpartisane pour reprendre la main sur la sidérurgie nationale.

Les élus écologistes sont solidaires des salariés d'ArcelorMittal et voteront en faveur de ce vœu. Notre position est constante : seule une nationalisation permettra de sauver les emplois, relocaliser l'industrie et répondre à l'urgence écologique dans ce secteur stratégique.



QUESTIONS ORALES POSÉES PAR LA DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE

COMBATS DE COQS : UNE TRADITION LOCALE REMISE EN QUESTION

Yannick Brohard interpellera la majorité régionale sur la tenue de combats de coqs dans les Hauts-de-France, notamment dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Ces affrontements, autorisés par dérogation dans certaines communes où une tradition locale ininterrompue est reconnue, impliquent souvent des souffrances importantes infligées aux animaux. La délégation écologiste rappelle que si la loi française interdit les mauvais traitements envers les animaux, elle tolère encore certaines pratiques cruelles sous couvert de « tradition ».

SITE CHEMOURS À VILLERS-SAINT-PAUL : QUELLE RECONVERSION APRÈS LA POLLUTION AUX PFAS ?

Thomas Hutin interpellera la majorité sur la situation du site industriel Chemours à Villers-Saint-Paul (Oise), fermé récemment. Cette entreprise est connue pour la production de PFAS – surnommés « polluants éternels » – dont la dangerosité pour la santé humaine et l’environnement est largement documentée. Déjà alerté en commission permanente le 30 novembre dernier sur l’attribution d’une subvention régionale à Chemours, la délégation écologiste s’était félicitée de la décision de ne pas verser cette aide. Aujourd’hui, les élu-es soulèvent plusieurs enjeux cruciaux : avenir des salarié-es exposé-es à ces substances toxiques, prise en compte des risques sanitaires, garanties sur la dépollution du site et sécurité des riverain-es.

Au-delà du cas Chemours, les écologistes appellent la Région à se doter d’une véritable stratégie de reconversion des friches industrielles polluées, inscrite dans une logique de justice sociale et de transition écologique.

SITUATION DE L’AFPA DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

Les élu-es écologistes apportent tout leur soutien aux salariés des centres de formation de l’AFPA Hauts-de-France. L’AFPA n’a conservé qu’un sixième de ses lots de formation de rang 1 suite à la publication du nouveau plan régional de formation 2025-2027. C’est une catastrophe qui risque d’avoir un impact lourd sur l’emploi : entre 70 et 100 postes de formateurs et de salariés sont menacés. Certains centres risquent

de fermer. En parallèle, le gouvernement envisage de retirer la subvention annuelle de 210 millions versée à l’AFPA, ce qui hypothèque son avenir.

Julien Poix interpellera le vice-président Philippe Beauchamps sur ce dossier et demandera le soutien de la Région pour accompagner ce partenaire historique de la formation, cet acteur indispensable qui est un maillon essentiel de notre stratégie régionale de réindustrialisation.



LILLE, LE JEUDI 05 JUIN 2025

RÉSERVATION VÉLO OBLIGATOIRE ET TAXE ENVISAGÉE SUR LE FERROVIAIRE : LES USAGER·ES DU TRAIN N'ONT PAS FINI DE GALÉRER DANS LES HAUTS-DE-FRANCE !

Les élu·es écologistes au Conseil régional des Hauts-de-France s'alarment de récentes orientations et décisions concernant la politique ferroviaire régionale, qui vont à l'encontre des objectifs de transition écologique et qui pénalisent une nouvelle fois les usager·es.

La réservation vélo obligatoire dans les TER : c'est non !

La délégation écologiste a découvert qu'à partir de juillet prochain, la Région, en lien avec la SNCF, prévoit de rendre la réservation vélo obligatoire sur certaines lignes de TER, dont les lignes K12 (Paris Nord - Lille Flandres), K13 (Paris Nord - Cambrai), K14 (Paris Nord - St-Quentin), K16 (Paris Nord - Calais), K21 (Amiens - Calais Ville) et K70 (Lille - Dunkerque). Cette mesure, annoncée par la SNCF "pour garantir la sécurité et améliorer le confort à bord" constitue en réalité un frein majeur à l'intermodalité.

Dans une période où l'on devrait grandement faciliter le passage de la voiture individuelle vers des modes de transport doux et décarbonés, imposer des contraintes supplémentaires sans concertation préalable avec les associations d'usager·es aux cyclistes est un non-sens climatique et un moyen dissuasif de prendre le train.

Une mesure qui vient s'ajouter comme un poids à un contexte déjà complexe pour les usager·es du service TER Hauts-de-France après une augmentation de la tarification en début d'année. La délégation écologiste avait voté contre cette augmentation, jugeant que ce n'est pas aux usager·es de payer.

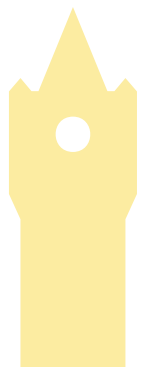
DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE

**GROUPE « POUR LE CLIMAT, POUR L'EMPLOI »
CONSEIL RÉGIONAL DES HAUTS-DE-FRANCE**

LOGAN BRAGUE - SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

TÉL : 03.74.27.56.32

LOGAN.BRAGUE@HAUTSDEFRANCE.FR





Une nouvelle taxe envisagée sur les billets pour rénover le rail français : une logique irresponsable

Par ailleurs, la délégation écologiste a pris connaissance de l'évocation d'une possible taxe sur le ferroviaire pour financer le renouvellement du rail, une idée issue de la conférence sur les financements des transports. Bien que non encore actée, nous nous opposons fermement à une telle mesure, qui risquerait d'entraîner une hausse des tarifs pour les usager·es, y compris sur les lignes régionales. Faire peser le coût du rail sur les voyageurs, c'est une nouvelle fois décourager les mobilités durables au profit de la voiture individuelle. Au-delà d'être une logique à rebours des priorités climatiques, c'est une logique irresponsable.

La logique qui doit primer est celle des pollueurs-payeurs. C'est en ce sens que nous appelons - de longue date et une nouvelle fois - à la mise en place d'une écotaxe sur les poids lourds et le transport routier de marchandises, responsables d'une large part de la pollution, de l'usure des infrastructures et des émissions de gaz à effet de serre. Ce n'est pas aux usager·es de payer le renouvellement des infrastructures ferroviaires, ils y contribuent déjà assez !

Pour Karima Delli, présidente du groupe "Pour le Climat, Pour l'Emploi" au conseil régional : *"Taxer les billets de train pour financer le rail ? C'est absurde ! Le train, c'est le mode de transport le plus écologique, le plus sûr et le plus sobre en énergie. Il faut le rendre plus accessible, pas plus cher. Faisons plutôt payer les vrais pollueurs : kérosène, poids lourds, concessions autoroutières qui s'enrichissent sur le dos du climat. Et maintenant, on complique encore l'accès aux vélos dans les trains ? C'est l'inverse qu'il faut faire : favoriser l'intermodalité, pas la freiner !"*

La délégation écologiste continuera à se battre pour une politique des transports régionaux qui favorise le train, la sobriété et la justice.

Les élu·es Écologistes au Conseil régional des Hauts-de-France

DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE
GROUPE « POUR LE CLIMAT, POUR L'EMPLOI »
CONSEIL RÉGIONAL DES HAUTS-DE-FRANCE

LOGAN BRAGUE - SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
TÉL : 03.74.27.56.32
LOGAN.BRAGUE@HAUTSDEFRANCE.FR

